Rassemblés à l'Assemblée

Une école inclusive pour Tous

Le 11 février 2005, la loi a consacré un droit fondamental à l'éducation pour tous les enfants au sein de l'école publique, 18 ans après tout reste à faire...

fcpe Seine-Saint-Denis

- ☐ *Les moyens collectifs et individuels ne sont pas au rendez-vous.*
- ☐ *Les professionnels santé-sociaux sont en nombre insuffisant*
- ☐ *Les AESH intervenants essentiels à la réussite de l'inclusion ne sont pas assez nombreux, mal payés et sans formation*
- ☐ *Les parents sont toujours aussi seuls face à une institution qui manque cruellement de moyens*

Rassemblons-nous

le mercredi 29 mars à 14h00
devant l'Assemblée nationale

Place du président Edouard Herriot 75007 Paris

Ne restons pas indifférents !
Pour que l'inclusion ne soit pas une illusion et que chaque enfant handicapé bénéficie d'une scolarisation adaptée à ses besoins

Rejoignez-nous

La Pétition

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Création graphique : Karrington Creation

Ligue des droits de l'Homme Fédération de Seine-Saint-Denis